SPADA D'ANGERS

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE
16 rue François Cevert – 49000 ANGERS

La Spada pré-enregistre les demandeurs d'asile primo-arrivants (DA) auprès de la Préfecture, domicilie administrativement les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii et assure un service de gestion de leur courrier depuis leur arrivée jusqu'à leur entrée en hébergement ou jusqu'à la fin de la procédure. Elle délivre, par ailleurs, une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, facilite l'accès aux droits sociaux et oriente vers les services de santé, d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence de droit commun. Depuis le 1er janvier 2019, elle accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) domiciliés jusqu'à 6 mois après l'obtention de la protection internationale.

Date d'ouverture : janvier 2022

PUBLIC ACCUEILLI

866 nouvelles domiciliations réalisées

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

38 % de femmes | 62 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

22 % de familles | 78 % d'isolés

- de 25 ans 32 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Guinée : 178 personnes	22 %
Afghanistan : 87 personnes	11 %
Somalie : 72 personnes	9%
Tchad : 47 personnes	6 %
Érythrée : 37 personnes	4 %

RÉPARTITION PAR PROCÉDURE DES NOUVEAUX DOMICILIÉS

187 personnes en procédure **normale**

207 personnes en procédure **accélérée**

236 personnes en procédure **Dublin**

ACTIVITÉS DE LA SPADA EN 2022

1 509 personnes pré-enregistrées pour le guichet unique

826 personnes suivies au 31/12/2022 (file active)

458 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'**Assurance maladie**

476 personnes aidées pour la constitution du dossier **Ofpra**

76 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la **CNDA**

321 personnes acheminées vers un **hébergement du DNA**

77 bénéficiaires de la protection internationale (BPI) suivis